



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°BFC-2025-120

PUBLIÉ LE 22 AOÛT 2025

Sommaire

Direction départementale des territoires du Jura /

BFC-2025-04-15-00005 - accusé réception complet autorisation exploiter CROUVEZIER Magali (2 pages)	Page 3
BFC-2025-04-11-00009 - accusé réception complet autorisation exploiter EARL DE VOLERIS (2 pages)	Page 6
BFC-2025-04-11-00010 - accusé réception complet autorisation exploiter EARL DES BONNELLES (2 pages)	Page 9
BFC-2025-04-11-00007 - accusé réception complet autorisation exploiter EARL DU FYETE (4 pages)	Page 12
BFC-2025-04-03-00006 - accusé réception complet autorisation exploiter EARL DU MOLARD (2 pages)	Page 17
BFC-2025-04-01-00018 - accusé réception complet autorisation exploiter EARL MALE FRANCOIS (4 pages)	Page 20
BFC-2025-04-15-00003 - accusé réception complet autorisation exploiter GAEC DE L'ORYON (2 pages)	Page 25
BFC-2025-04-08-00008 - accusé réception complet autorisation exploiter GAEC MAIRET (2 pages)	Page 28
BFC-2025-04-11-00008 - accusé réception complet autorisation exploiter GONTHIER Jean (2 pages)	Page 31
BFC-2025-04-17-00016 - accusé réception complet autorisation exploiter HEDDERMAN Phillip (2 pages)	Page 34
BFC-2025-04-15-00004 - accusé réception complet autorisation exploiter JOLY Cindy (2 pages)	Page 37
BFC-2025-04-17-00017 - accusé réception complet autorisation exploiter LES CRINS DE LIBERTE (2 pages)	Page 40
BFC-2025-05-19-00015 - accusé réception complet autorisation exploiter VUILLOT Camille (2 pages)	Page 43
BFC-2025-07-21-00007 - attestation non soumise autorisation exploiter ADAM Aurel (2 pages)	Page 46
BFC-2025-07-21-00006 - attestation non soumise autorisation exploiter BONNET Florian (1 page)	Page 49
BFC-2025-07-21-00005 - attestation non soumise autorisation exploiter ROYET John (1 page)	Page 51

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-15-00005

accusé réception complet autorisation exploiter
CROUVEZIER Magali



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Madame CROUVEZIER Magali
12 route de Hautecour
39130 CLAIRVAUX LES LACS

Lons-le-Saunier, le 15 avril 2025

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 08 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 0 ha 22 a 00 ca situés sur la commune de CLAIRVAUX LES LACS.

Votre dossier a été enregistré complet au 08 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

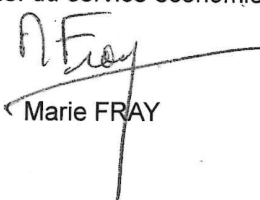
À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 08 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole



Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura

Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : Madame CROUVEZIER Magali
DESCRIPTION DU PROJET : installation
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de CLAIRVAUX LES LACS		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
AL 0087	0 ha 04 a 20 ca	Mme CROUVEZIER Magali
AL 0091	0 ha 17 a 80 ca	Mme CROUVEZIER Magali

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-11-00009

accusé réception complet autorisation exploiter
EARL DE VOLERIS



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par Mmes :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

EARL DE VOLERIS
Ferme de Voleris
39700 MALANGE

Lons-le-Saunier, le 11 avril 2025

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 07 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 4 ha 36 a 10 ca situés sur la commune de MALANGE et exploités par l'EARL de POSOT.

Votre dossier a été enregistré complet au 07 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus.

Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 07 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura

Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : EARL DE VOLERIS
DESCRIPTION DU PROJET : agrandissement
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de MALANGE		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZB 0049	4 ha 36 a 10 ca	M. CHAMBELLAN Nicolas, M. COURDEROT Pascal

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-11-00010

accusé réception complet autorisation exploiter
EARL DES BONNELLES

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles

EARL DES BONNELLES
1 chemin des Bonnelles
39700 CHATENOIS

Affaire suivie par :
Christelle VACELET - 03 84 86 81 69
Courriel : christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Lons-le-Saunier, le 11 avril 2025

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 05 mars 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 23 ha 75 a 69 ca situés sur les communes de AUTHUME, BREVANS, CHATENOIS et DOLE et exploités par M. Stéphane BOZ.

Votre dossier a été enregistré complet au 10 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 10 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion - 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr - <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : EARL DES BONNELLES
 DESCRIPTION DU PROJET : agrandissement
 IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de CHATENOIS		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZI 0009	0 ha 50 a 00 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZI 0007	0 ha 56 a 00 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZH 0008	0 ha 34 a 20 ca	M. CHAILLOT Frédéric
ZH 0009	0 ha 44 a 20 ca	M. CHAILLOT Frédéric
ZH 0010	0 ha 61 a 70 ca	M. CHAILLOT Frédéric
ZH 0011	0 ha 29 a 90 ca	M. CHAILLOT Frédéric
ZH 0012	1 ha 13 a 40 ca	M. CHAILLOT Frédéric
ZH 0013	0 ha 31 a 40 ca	M. CHAILLOT Frédéric
Commune de AUTHUME		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZD 0050	0 ha 88 a 50 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZD 0055	1 ha 99 a 30 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZD 0074	1 ha 92 a 48 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
Commune de BREVANS		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZB 0005	1 ha 10 a 70 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZC 0006	6 ha 84 a 20 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZC 0007	0 ha 29 a 50 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZC 0010	0 ha 19 a 60 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZD 0011	0 ha 30 a 50 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZD 0012	0 ha 17 a 00 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZD 0013	4 ha 02 a 30 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
ZC 0005	0 ha 81 a 50 ca	M. ROSSELOT Jean-Marie
Commune de DOLE		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
AB 0047	0 ha 13 a 91 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine
AB 0049	0 ha 85 a 40 ca	Mme RENNER Marie-Madeleine

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-11-00007

accusé réception complet autorisation exploiter
EARL DU FYETE



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT
Tél : 03 84 86 81 04
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

EARL DU FYETE
15 RUE DU FYETE
39260 CRENANS

Lons-le-Saunier, le **11 AVR. 2025**

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, 8 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 3 ha 87 a 85 ca situés sur la commune de CRENANS et exploité par M. TOULEMONDE Jean-François.

Votre dossier a été enregistré complet au 8 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 8 août 2025, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.**

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

21.03.2025

DEMANDEUR : EARL DU FYETE (M. REFFAY Maxime)
 DESCRIPTION DU PROJET : agrandissement
 IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de CRENANS		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
D 0082 B	0 ha 01 a 70 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0318	0 ha 12 a 88 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
E 0040	0 ha 16 a 80 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
AC 0078	0 ha 19 a 47 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
AC 0059	0 ha 24 a 74 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0068	0 ha 24 a 80 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
E 0038	0 ha 10 a 65 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0316	0 ha 46 a 80 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
E 0039	0 ha 78 a 45 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0176	0 ha 57 a 65 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0363	0 ha 58 a 00 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0364	0 ha 42 a 23 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
D 0138	0 ha 27 a 20 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jeau-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
E 0035	0 ha 23 a 90 ca	INDIVISION : M. VINCENT Hervé, Mme VINCENT Myriam, Mme

		GRILLET Brigitte, M. REFFAY Maxime, Mme VINCENT Michelle, Mme VINCENT Anne-Marie, M. BOUILLET Serge, M. BOUILLET Jean-Yves, M. BRANDT Julien, M. BRANDT Frédéric
--	--	--

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-03-00006

accusé réception complet autorisation exploiter
EARL DU MOLARD



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

EARL DU MOLARD
M. et Mme GROS Dominique
24 hameau de Bouzailles
39130 BONLIEU

Lons-le-Saunier, le 03/04/2025

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 31 mars 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 2 ha 50 a 00 ca situés sur la commune de BONLIEU et exploités par le GAEC DU ROSNAY.

Votre dossier a été enregistré complet au 31 mars 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 31 juillet 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : EARL DU MOLARD
DESCRIPTION DU PROJET : agrandissement
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de BONLIEU		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
ZK 0038	1 ha 50 a 00 ca	Commune de BONLIEU
ZD 0079	1 ha 00 a 00 ca	Commune de BONLIEU

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-01-00018

accusé réception complet autorisation exploiter
EARL MALE FRANCOIS



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

EARL MALE François
Les Prés Brainans
39500 TAVAUX

Lons-le-Saunier, le 1^{er} avril 2025

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 27 mars 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 34 ha 59 a 70 ca situés sur les communes de GEVRY et TAVAUX et exploités par M. DAUBIGNEY Philippe.

Votre dossier a été enregistré complet au 27 mars 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 27 juillet 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura

Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : EARL MALE François
 DESCRIPTION DU PROJET : Agrandissement
 IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de GEVRY		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZA 0427 J	0 ha 32 a 98 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZA 0427 K	0 ha 98 a 92 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZA 0024 A	0 ha 06 a 35 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
ZA 0024 B	0 ha 09 a 00 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
ZA 0024 C	0 ha 13 a 55 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
ZA 0023	0 ha 21 a 10 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0454 J	1 ha 14 a 85 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0454 K	0 ha 57 a 43 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0456 J	0 ha 72 a 58 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0456 K	0 ha 24 a 19 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0458 J	0 ha 65 a 35 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0458 K	0 ha 21 a 79 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0460 J	0 ha 32 a 29 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0460 K	0 ha 16 a 14 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0462	1 ha 84 a 17 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0464	0 ha 03 a 80 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0466 J	0 ha 19 a 68 ca	Commune de TAVAUX
ZA 0466 K	0 ha 59 a 03 ca	Commune de TAVAUX
Commune de TAVAUX		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZD 0015	0 ha 66 a 20 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZD 0105	1 ha 68 a 63 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZI 0007	1 ha 28 a 30 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZI 0065	0 ha 76 a 10 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZI 0067	1 ha 25 a 70 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZA 0427	1 ha 31 a 90 ca	M. DAUBIGNEY Philippe
ZD 0012	2 ha 37 a 30 ca	Mme JEANNEAUX Danielle
ZD 0013	4 ha 44 a 50 ca	Mme JEANNEAUX Danielle
ZI 0003	0 ha 65 a 00 ca	M. MENEGATTI Daniel
AC 0073	0 ha 24 a 83 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
AC 0126	0 ha 16 a 32 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
AC 0129	0 ha 16 a 32 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
AC 0131	0 ha 38 a 71 ca	SYENSQO SOLVAY FRANCE secteur immobilier et foncier
ZD 0016	0 ha 31 a 40 ca	M. BUGNOT Joël
ZD 0014	0 ha 89 a 00 ca	M. CLAVIER Hervé
ZD 0011 J	0 ha 46 a 40 ca	Mme BARISWYL
ZD 0011 K	0 ha 46 a 40 ca	Mme BARISWYL
AC 0075	0 ha 20 a 47 ca	Mme GAUDILLAT Denise
ZM 0023 J	0 ha 62 a 24 ca	GFA PETITJEAN
ZM 0023 K	1 ha 24 a 46 ca	GFA PETITJEAN

ZM 0024	0 ha 12 a 00 ca	GFA PETITJEAN
ZD 0132	1 ha 92 a 64 ca	GFA PETITJEAN
ZM 0022 J	0 ha 55 a 60 ca	M. PETITJEAN Joël
ZM 0022 K	0 ha 27 a 80 ca	M. PETITJEAN Joël
ZC 0005 A	0 ha 93 a 30 ca	Commune de TAVAUX
ZC 0005 B	0 ha 36 a 90 ca	Commune de TAVAUX
ZC 0005 C	0 ha 20 a 90 ca	Commune de TAVAUX
ZC 0005 DJ	0 ha 48 a 05 ca	Commune de TAVAUX
ZC 0005 DK	0 ha 48 a 05 ca	Commune de TAVAUX
AC 0076	0 ha 20 a 78 ca	Commune de TAVAUX
ZD 0009	0 ha 90 a 30 ca	Commune de TAVAUX

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-15-00003

accusé réception complet autorisation exploiter
GAEC DE L'ORYON



**PRÉFET
DU JURA**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

GAEC DE L'ORYON
2 rue Principale
39300 LE LARDERET

Lons-le-Saunier, le 15 avril 2025

Messieurs,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 02 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 2 ha 05 a 85 ca situés sur la commune de SUPT.

Votre dossier a été enregistré complet au 02 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

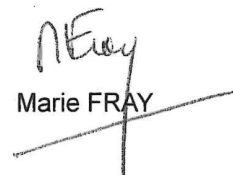
À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 02 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : GAEC DE L'ORYON
DESCRIPTION DU PROJET : Agrandissement
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de SUPT		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZD 0044	0 ha 95 a 02 ca	M. VOINET Jean
ZD 0031	1 ha 10 a 83 ca	M. VOINET Jean

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-08-00008

accusé réception complet autorisation exploiter
GAEC MAIRET



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

GAEC MAIRET
7 rue de l'Heute
39300 MONTROND

Lons-le-Saunier, le 08/04/2025

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 07 mars 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 2 ha 47 a 30 ca situés sur la commune de MONTROND et exploités par l'EARL DES FRENES.

Votre dossier a été enregistré complet au 03 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 3 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion - 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr - <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : GAEC MAIRET
DESCRIPTION DU PROJET : Agrandissement
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de MONTROND		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
ZK 0025	2 ha 47 a 30 ca	Mme MOUGET

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-11-00008

accusé réception complet autorisation exploiter
GONTHIER Jean



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Monsieur GONTHIER Jean
13 rue nationale
39500 TAVAUX

Lons-le-Saunier, le 11 avril 2025

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 07 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 19 ha 81 a 77 ca situés sur la commune de TAVAUX et exploités par M. DAUBIGNEY Philippe.

Votre dossier a été enregistré complet au 07 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus.

Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 07 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : Monsieur GONTHIER Jean
 DESCRIPTION DU PROJET : Agrandissement
 IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de TAVAux		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
ZL 0031	3 ha 76 a 40 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
ZL 0038	5 ha 62 a 70 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
ZL 0039	2 ha 81 a 70 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
AR 0395	0 ha 21 a 64 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
AR 0398	0 ha 12 a 55 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
AR 0423	0 ha 11 a 53 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
AR 0425	0 ha 24 a 79 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
ZL 003F	0 ha 04 a 20 ca	Mme DAUBIGNEY Denise
ZI 0033	0 ha 09 a 10 ca	M. GONTHIER Joël
Z1 0024	0 ha 03 a 90 ca	M. PETITJEAN Joël
Z1 0038	0 ha 11 a 40 ca	M. PETITJEAN Joël
ZI 0034	0 ha 08 a 90 ca	M. BUGNO Joël
ZC 005P	2 ha 57 a 70 ca	Commune de Tavaux
ZI 0037	0 ha 54 a 70 ca	Commune de Tavaux
ZI 0217	0 ha 12 a 88 ca	GFA PETITJEAN
ZI 0215	0 ha 15 a 79 ca	GFA PETITJEAN
ZH 0033	0 ha 82 a 30 ca	GFA PETITJEAN
ZH 0034	1 ha 32 a 90 ca	GFA PETITJEAN
ZD 0023	0 ha 96 a 69 ca	GFA PETITJEAN

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-17-00016

accusé réception complet autorisation exploiter
HEDDERMAN Phillip



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Christelle VACELET
03 84 86 81 69
Courriel : christelle.vacelet@jura.gouv.fr

M. HEDDERMAN Philipp
7 rue de Crançot
39210 BAUME LES MESSIEURS

Lons-le-Saunier, le 17 avril 2025

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 14 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 0 ha 45 a 14 ca situés sur la commune de DOMBLANS et NEVY-SUR-SEILLE.

Votre dossier a été enregistré complet au 14 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 14 août 2025, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.**

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : Monsieur HEDDERMAN Philipp
DESCRIPTION DU PROJET : installation
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de DOMBLANS		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
ZI 0035	0 ha 12 a 80 ca	M. RODET Jean-Pierre
Commune de NEVY SUR SEILLE		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
ZE 0024	0 ha 32 a 34 ca	M. HEDDERMAN Philipp

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-15-00004

accusé réception complet autorisation exploiter
JOLY Cindy



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Madame JOLY Cindy
2 rue du Quart d'En Bas
39570 MONTMOROT

Lons-le-Saunier, le 15 avril 2025

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 05 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 0 ha 18 a 10 ca situés sur la commune de MONTMOROT.

Votre dossier a été enregistré complet au 05 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 05 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura

Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : Madame JOLY Cindy
DESCRIPTION DU PROJET : agrandissement
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de MONTMOROT		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
AM 0080	0 ha 18 a 10 ca	M. et Mme REBOUILLAT Hubert et Monique

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-04-17-00017

accusé réception complet autorisation exploiter
LES CRINS DE LIBERTE



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par Mmes :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Mme FLATRI Caroline
LES CRINS DE LIBERTE
39 rue du bourg
SAINT-LAURENT LA ROCHE
39570 LA CHAILLEUSE

Lons-le-Saunier, le **17 AVR. 2025**

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services, le 9 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour 8 ha 34 a 25 ca situés sur la commune de LA CHAILLEUSE et exploités par M. BULLY Michel

Votre dossier a été enregistré complet au 9 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

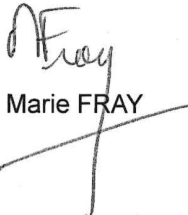
À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 9 août 2025, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.**

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : EI LES CRINS DE LIBERTE (Mme FLATRY Caroline)

DESCRIPTION DU PROJET : Installation

IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de LA CHAILLEUSE (SAINT-LAURENT LA ROCHE)		
Réf. Cadastrale	Surface	Propriétaires
A 0504	0 ha 75 a 00 ca	SCI ECO DOMAINE DE LA VUARDE
A 0011	0 ha 55 a 40 ca	SCI ECO DOMAINE DE LA VUARDE
A 0562	0 ha 47 a 80 ca	SCI ECO DOMAINE DE LA VUARDE
A 0679	1 ha 38 a 70 ca	SCI ECO DOMAINE DE LA VUARDE
A 0689	1 ha 18 a 05 ca	SCI ECO DOMAINE DE LA VUARDE
B 0429	0 ha 16 a 90 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0113	1 ha 52 a 90 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0114	0 ha 43 a 10 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0115	0 ha 05 a 30 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0116	0 ha 17 a 90 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0123	0 ha 37 a 40 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0125	0 ha 44 a 20 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0126	0 ha 50 a 60 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline
C 0137	0 ha 31 a 00 ca	M. et Mme FLATRY Lionel et Caroline

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-05-19-00015

accusé réception complet autorisation exploiter
VUILLOT Camille



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le directeur

Service Économie Agricole
Bureau des sociétés et fonciers agricoles
Affaire suivie par Mmes :
Marie BOISSOT - Christelle VACELET
Tél : 03 84 86 81 04 – 03 84 86 81 69
Courriel : marie.boissot@jura.gouv.fr –
christelle.vacelet@jura.gouv.fr

Madame VUILLOT Camille
3 route de Saint-Didier
39570 L'ETOILE

Lons-le-Saunier, le 19 mai 2025

Cette lettre annule et remplace celle du 16 avril qui vous avait été adressée avec une erreur de surface de la parcelle.

Madame,
Vous avez déposé auprès de mes services, le 03 avril 2025 une demande d'autorisation d'exploiter pour **0 ha 13 a 02 ca** situés sur la commune de RUFFEY-SUR-SEILLE.

Votre dossier a été enregistré complet au 03 avril 2025.

Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois, susceptible d'être prolongé à 6 mois, conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus.

Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

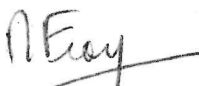
À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit, au plus tard, le 03 août 2025, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.

Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires
par délégation
L'adjointe au chef du service économie agricole


Marie FRAY

Direction départementale des territoires du Jura
Adresse postale : 8 rue de la préfecture - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Adresse physique : 4, rue du Curé Marion – 39030 Lons-le-Saunier
Horaires d'ouverture 9h00-11h30 ou sur rendez-vous Tél : 03 84 86 80 00 - courriel : ddt@jura.gouv.fr – <http://www.jura.gouv.fr>

DEMANDEUR : Madame VUILLOT Camille
DESCRIPTION DU PROJET : installation
IDENTIFICATION DES BIENS :

Commune de RUFFEY SUR SEILLE		
Réf. Cadastre	Surface	Propriétaires
ZX 0038	0 ha 13 a 02ca	Mme VUILLOT Camille

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-07-21-00007

attestation non soumise autorisation exploiter
ADAM Aurel



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'économie agricole

Affaire suivie par : Marie BOISSOT

Tél : 03.84.86.81.04

mél : marie.boissot@jura.gouv.fr / foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 21/07/2025

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif à un agrandissement pour une surface de 10 ha 00 a 23 ca sur la commune de LECT (39260), portant sur les parcelles référencées :

COMMUNE	RÉFÉRENCES DES PARCELLES
LECT	AN 0954, AN 0956, AN 0953, AN 0349, AN 0350, AN 0348, AN 0347, AN 0346, AN 0345, AN 0341, AN 0344, AN 0340, AN 0343, AN 0342, AN 0609, AN 0339, AN 0338, AN 0336, AN 0337, AN 0334, AN 0333, AN 0332, AN 0327, AN 0326, AN 0331, AN 0325, AN 0324, AN 0323, AN 0322, AN 0321, AN 0952, AN 0950, AN 0948, AN 0320, AN 0319, AN 0999, AN 0997, AN 0995, AN 0993, AN 0991, AN 0989, AN 0987, AN 0985, AN 0981, AN 0979, AN 0975, AN 0973, AN 0971, AN 0969, AN 0967, AN 0965, AN 0963, AN 0998, AN 0996, AN 0389, AN 0388, AN 0994, AN 0992, AN 0990, AN 0988, AN 0367, AN 0366, AN 0363, AN 0986, AN 0982, AN 0984, AN 0980, AN 0978, AN 0976, AN 0974, AN 0972, AN 0968, AN 0966, AN 0964, AN 0962

Ce dossier a été accusé réception complet au 15/07/2025, par la Direction Départementale des Territoires du JURA et enregistré sous les références suivantes : 39-25-8276.

J'ai l'honneur de vous informer que, au vu des éléments que vous m'avez communiqués, **cette opération n'est pas soumise à autorisation préalable** au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

M. ADAM Aurel
3 chanon
39260 MARTIGNA

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
tél : 03 39 59 40 00 - mèl : foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

Vous pouvez donc réaliser cette opération, vous précisant toutefois que vous devez :

- s'il s'agit de l'exploitation de terres, être en possession d'un droit de jouissance (bail, titre de propriété, acte de mise à disposition, ...);
- s'il s'agit d'un atelier hors-sol, être en règle au regard de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
et par subdélégation,

Le Directeur Régional Adjoint
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Christophe BLANC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB', is written over a long, thin horizontal line that extends across the page.

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-07-21-00006

attestation non soumise autorisation exploiter
BONNET Florian



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'économie agricole

Affaire suivie par : Marie BOISSOT

Tél : 03.84.86.81.04

mél : marie.boissot@jura.gouv.fr / foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 21/07/2025

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif à une installation pour une surface de 5 ha 47 a 20 ca sur la commune de LOULLE (39300), portant sur les parcelles référencées :

COMMUNE	RÉFÉRENCES DES PARCELLES
LOULLE	OB 1168, OB 0007

Ce dossier a été accusé réception complet au 25/10/2024, par la Direction Départementale des Territoires du JURA et enregistré sous les références suivantes : 39-24-8106.

J'ai l'honneur de vous informer que, au vu des éléments que vous m'avez communiqués, **cette opération n'est pas soumise à autorisation préalable** au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Vous pouvez donc réaliser cette opération, vous précisant toutefois que vous devez :

- s'il s'agit de l'exploitation de terres, être en possession d'un droit de jouissance (bail, titre de propriété, acte de mise à disposition, ...);
- s'il s'agit d'un atelier hors-sol, être en règle au regard de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
et par subdélégation

M. BONNET Florian
12 rue principale
39300 LE VAUDIOUX

Le Directeur Régional Adjoint
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Christophe BLANC

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
tél : 03 39 59 40 00 - mél : foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

Direction départementale des territoires du Jura

BFC-2025-07-21-00005

attestation non soumise autorisation exploiter
ROYET John



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'économie agricole

Affaire suivie par : Marie BOISSOT

Tél : 03.84.86.81.04

mél : marie.boissot@jura.gouv.fr / foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le 21/07/2025

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif à un agrandissement pour une surface de 0 ha 18 a 68 ca sur la commune de FONCINE-LE-HAUT (39460), portant sur les parcelles référencées :

COMMUNE	RÉFÉRENCES DES PARCELLES
FONCINE-LE-HAUT	G 0437, G 0439, G 0441

Ce dossier a été accusé réception complet au 15/07/2025, par la Direction Départementale des Territoires du JURA et enregistré sous les références suivantes : 39-25-8277.

J'ai l'honneur de vous informer que, au vu des éléments que vous m'avez communiqués, **cette opération n'est pas soumise à autorisation préalable** au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Vous pouvez donc réaliser cette opération, vous précisant toutefois que vous devez :

- s'il s'agit de l'exploitation de terres, être en possession d'un droit de jouissance (bail, titre de propriété, acte de mise à disposition, ...);
- s'il s'agit d'un atelier hors-sol, être en règle au regard de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
et par subdélégation

M. ROYET John
3 chez petit pierre
39460 FONCINE-LE-HAUT

Le Directeur Régional Adjoint
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Christophe BLANC

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex
tél : 03 39 59 40 00 - mèl : foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

1/1